

POLITIQUE GENERALE RSE DU GROUPE SFA

Version n° 1 2022-10

Jusqu'au début des années 2000, la plupart des entreprises se sentaient peu concernées par l'impact de leurs activités sur leur environnement Naturel et Sociétal.

Les chefs d'entreprise, dans leur grande majorité, avaient pour préoccupation essentielle d'accroître leur chiffre d'affaires et de maximiser leur profit tout en maintenant la paix sociale dans leur entreprise.

Ce n'est qu'au tournant du 21-ème siècle que les préoccupations environnementales exprimées par nombre d'experts et de citoyens ont commencé à être connues et prises en compte par les grands leaders mondiaux. Le souci de préserver le monde pour les générations futures, de protéger la planète, d'en économiser les ressources, de préserver l'atmosphère, l'eau et les sols devenant une préoccupation de plus en plus partagée.

C'est ainsi que le concept de « développement durable » - qui concernait dans un premier temps des préoccupations essentiellement environnementales - s'est ensuite étendu à des préoccupations Sociales et Sociétales pour devenir aujourd'hui le concept global de RSE : Responsabilité sociale, sociétale et environnementales des entreprises

Il ne s'agit désormais plus de produire et de consommer toujours davantage et de façon désordonnée, mais au contraire d'organiser une croissance raisonnable dans une perspective durable.

C'est dans cet esprit, en allant au-devant de ces préoccupations et en devant les obligations réglementaires que le Groupe SFA s'est engagé dès 2016 et très progressivement dans une démarche RSE conforme au protocole de la norme ISO 26.000



Les premiers travaux ont consisté :

- à redéfinir les métiers, les missions et les principales raisons d'être du Groupe SFA
- à préciser ses « valeurs », celles qui rassemblent les collaborateurs / trices et donnent du sens à leur action quotidienne, celles qui correspondent à son histoire, celles qui sont en adéquation avec son ADN , celles qui permettent à tous de se projeter dans son futur, son progrès et sa marche en avant
- à identifier les réseaux de ses Parties Prenantes, de manière à mieux comprendre leurs attentes et à mieux évaluer leur degré de satisfaction voire d'insatisfaction
- à faire comprendre et connaître en interne comme en externe les raisons pour lesquelles le Groupe SFA s'engage dans cette démarche
- à expliquer que la préservation de la planète et la bonne réponse apportée aux défis sociétaux n'est désormais plus une option, mais une obligation

Après une marche d'approche de quelques années destinées à évaluer, sensibiliser, informer et communiquer sur la RSE, et après les années COVID, le Groupe SFA a décidé en 2021 d'initier très concrètement la construction opérationnelle d'un « PLAN de PROGRÈS RSE » volontaire.

Dès la première année, 28 thèmes de progrès ont été identifiés, donnant lieu à un PROGRAMME D'ACTION TRIENNAL

Cette politique constitue un défi ambitieux aux multiples enjeux. Il s'agit en effet de démontrer que le Groupe SFA a changé, que son management a évolué, et qu'il s'adapte aux nouveaux impératifs environnementaux et sociétaux.

Les tâches à réaliser consistent désormais :

- à poursuivre la construction d'un « PLAN DE PROGRÈS RSE » ambitieux et réaliste
- à accompagner les collaborateurs / trices dans l'appropriation de la démarche
- à apporter au marché les solutions répondant le mieux à ses attentes
- à concevoir les produits et les process de fabrication les plus économes en ressources naturelles et en impact environnemental
- à être reconnus par les observateurs du marché pour la qualité des opérations menées et la performance des résultats obtenus

De façon plus globale, le véritable enjeu pour le Groupe SFA est de grandir ensemble.

- ✓ Grandir ensemble dans le respect de la nature humaine, de l'individu, de toutes nos parties prenantes.
- ✓ Grandir ensemble en conservant notre vivacité, notre esprit d'agitateur
- ✓ Grandir ensemble autour de cette ressource que nous chérissons : l'eau.